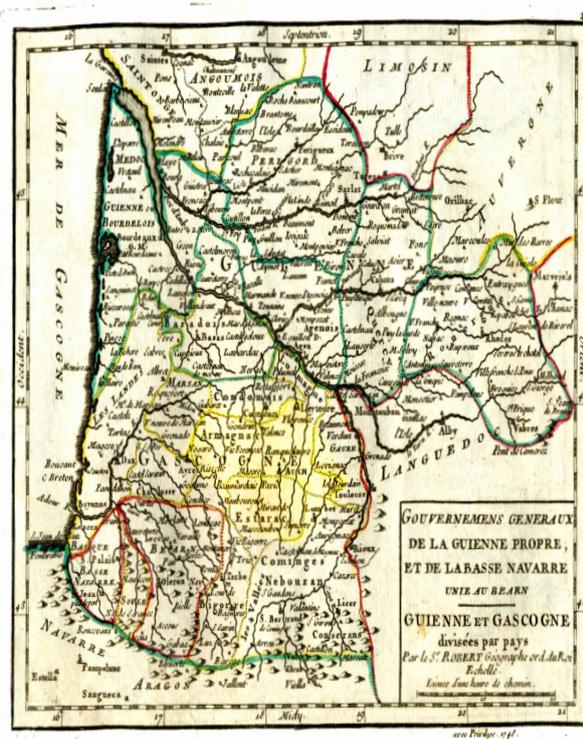




# Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Commois-Lomagne-Fezensac-  
Astarac Gaure-Comminges-Pardiac

N° 108  
Octobre  
2019



<http://genealogie32.net>

## Comité de Rédaction

*Christian Sussmilch*

*Yves Talfer*

*Jean Jacques Dutaut Boué*

*Guy Pechberty*

*Frédéric Jean Baqué*

## Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P</i>	<i>5</i>
<i>Assemblée Générale du 13 octobre 2019</i>	<i>P</i>	<i>6</i>
<i>Gascons à CETTE</i>	<i>P</i>	<i>16</i>
<i>François et Pierre CAZENOVE</i>	<i>P</i>	<i>19</i>
<i>Publications</i>	<i>P</i>	<i>32</i>
<i>Entraide</i>	<i>P</i>	<i>45</i>
<i>La Gascogne (notes historiques)</i>	<i>P</i>	<i>50</i>
<i>Blog Blogue</i>	<i>P</i>	<i>56</i>
<i>Quoi de neuf?</i>	<i>P</i>	<i>58</i>
<i>Ce que vous devez savoir</i>	<i>P</i>	<i>61</i>



## LE MOT DU PRESIDENT

Suite à notre Assemblée Générale du 13 octobre 2019 nous entamons notre 29<sup>ème</sup> année généalogique.

Une nouvelle année qui suite, aux décisions prises, s'annonce d'ores et déjà riche et innovante pour ce qui est de faciliter l'utilisation de notre site et de nos diverses bases de données, notamment par :

- la migration de notre site Web et notre application phare VISAGe vers un nouveau serveur OVH plus performant.
- la refonte de l'application VISAGe en y apportant des améliorations notables et l'ajout de 3 modules complémentaires : gestion des actes notariés (contrats de mariage et testaments), cartographie ( avec géolocalisation des actes et des personnes déduites des registres), statistiques ( avec analyses des travaux d'enregistrement et la disponibilité des données ).

Tout cela ne serait possible sans l'implication de notre webmestre Yves TALFER et de nos adhérents qui contribuent de manière fidèle et continue à l'enrichissement et à la valorisation de nos données dans l'intérêt collectif.

Que tous nos contributeurs voient ici l'expression de ma reconnaissance et de ma gratitude en abordant cette nouvelle année généalogique.

Christian SUSSMILCH

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13 OCTOBRE 2019

Au Golf d'Embats à Auch

Le 13 Octobre 2019, nous tenions notre Assemblée Générale Ordinaire au Golf d'Embats à Auch. Nos adhérents trouveront ci-après le contenu du Rapport d'activité et moral qui a été prononcé à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné quitus à la fois au rapport moral et financier. Compte tenu des renouvellements le Conseil d'Administration est composé comme suit :

## **Le nouveau Conseil est composé de:**

Mrs SUSSMILCH, Christian , SUSSMILCH Jean Jacques, PECHBERTY Guy, DAGUZAN Pierre, TALFER Yves, Guy LAFARGUE.

## **Vient ensuite l'élection du Bureau:**

Président : M. SUSSMILCH Christian

Vice-Président : M. PECHBERTY Guy

Secrétaire /Trésorier:M. SUSSMILCH Jean-Jacques

La fin de matinée a été propice à de nombreux échanges qui se sont poursuivis durant le repas et l'après-midi. Merci encore pour votre participation active, bon travail à tous et à l'année prochaine...

Christian SUSSMILCH

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2019

L'exercice 2019, marque notre 28<sup>ème</sup> année d'existence.

2019 se caractérise tout d'abord par le souci:

- d'une meilleure sécurisation de nos sites: (Public, PNDS, VISAGE), Après l'identification d'une faille de sécurité dans la version 9 du Plesk et une panne du disque dur, nous avons pensé qu'il était temps d'opérer un changement de serveur et de procéder à la migration du site web et de l'application de gestion généalogique.
- de faire migrer notre site Web et l'application VISAGE vers un nouveau serveur OVH.
- De faire procéder à une refonte de l'application VISAGE en apportant des améliorations notables et l'ajout de 3 modules complémentaires : gestion des actes notariés (contrats de mariage et testaments), cartographie ( avec géolocalisation des actes et des personnes déduites des registres), statistiques ( avec analyses sur les travaux d'enregistrement et la disponibilité des données ).

Nous cherchons donc essentiellement à poursuivre le développement de notre site Internet avec de nouveaux apports, de nouvelles rubriques, et de toujours implanter de nouvelles ressources généalogiques sur nos sites.

Bien sûr tout cela a un coût, mais cette évolution permet d'obtenir :

- une fidélisation croissante à VISAGE.
- Un accroissement de notre base d'images et de registres.
- Une progression de nos ressources généalogiques numériques et sur papier.

## ○ **FORMATION :**

Les formations prévues à VISAGe n'ont pas eu lieu faute de candidats.

Pour 2018/2019 les éventuelles demandes feront l'objet d'un regroupement sur une date déterminée.

Rappelons les conditions de participation :

- elle est limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un encadrement individuel.

- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».

- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site ( *rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation*** ).

- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch.

○ **PNDS / DVD-ROM : 2018**

2019 a vu La 17<sup>ème</sup> mise à jour  
(au 31.12.2018) de notre traditionnel DVD-  
ROM de dépouillements.



- 9 nouvelles paroisses et communes apparaissent  
pour la première fois.

Paroisse/Commune	Actes
ANTRAS, St Paul d'AUGERAC	BMS 1737-1791
BRUGNENS	BMS 1648-1792
LABARRÈRE de CASTELNAU d'AUZAN	BMS 1739-1789
MÉRENS, PEYRUSSE-MASSAS, CLARAC	BMS-NMD 1615-1791
POUYDRAGUIN	BMS 1715-1792
SAINTE LARY	BMS 1629-1737
TORREBREN de LABARRÈRE	BMS 1737-1797
VIC-FEZENSAC	BMS 1696-1759
BELMONT, PRÉNERON (nouvelle saisie)	BMS 1738-1791

- 15 562 actes nouveaux ont été enregistrés.  
- 734 351 actes ont été transcrits. ( 353 232 nais-  
sances, 134 057 mariages, 247 062 décès )

## ○ VISAGe :

2 255 registres sont actuellement disponibles lors de l'AG 2018 auxquels viennent s'ajouter :

- 42 registres BMS entièrement traités.
- 18 registres BMS en cours de traitement.
- 11 registres photographiés dans les mairies.

Plus de 425 800 actes sont indexés dans les bases de données VISAGe facilitant ainsi l'accès aux actes.

Grâce au bénévolat d'une vingtaine de dépouilleurs indexeurs, le rythme actuel est de 50 000 nouveaux actes. Le seuil des 500 000 actes devrait être dépassé en 2021.

## ○ RECHERCHES / ENTRAIDE :

Diverses possibilités d'accélérer les recherches s'offrent à nos adhérents :

Δ **DVD.** 67,5% des communes dépouillées ( *312 sur 462 communes au 31.12.2018* )

Δ **VISAGe.** Pour les recherches antérieures à 1792

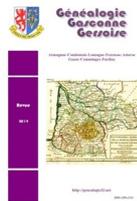
Δ **Forum et Blog** permettent de communiquer et de diffuser des informations.( *Amis du Service Historique de la Défense de Lorient (Gersois à la Compagnie des Indes, SAG pour la Barthelotte,* ) et signaler des erreurs ( *registre, cliché illisible..*).

Δ **La structure Recherches/ Entraide** peut vous aider dans vos recherches pour la période 1792 à 1892 dans la mesure où des bénévoles sont disponibles pour photographier deux types d'actes :

- actes issus des Registres Paroissiaux et d'Etat-Civil.
- actes issus des Registres Notariaux.

Afin de pouvoir continuer à rendre service à nos adhérents il convient donc, de rejeter les demandes imprécises ou erronées, de limiter les demandes à 3 par mois, de faire appel aux bonnes volontés pour photographier les actes.

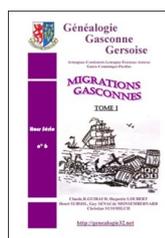
## ○ **EDITION:**



- **Les Bulletins**, depuis le N°84, sont disponibles par téléchargement sur notre site internet. Ceux qui ne seraient pas en mesure de télécharger peuvent bien sûr demander l'envoi par courriel.



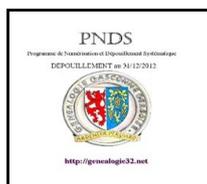
- **Ouvrage annuel 2019** sous forme papier: comporte 171 pages et a été édité en Juin 2019. Couvrant l'année généalogique 2018/2019 ( N°s 104, 105,106,107).



### - Hors Série N°6 :

**Migrations Gasconnes Tome 2** avec le Tome 1, paru en 2015, le chercheur dispose d'un ensemble fournissant bien des informations sur les migrations gasconnes notamment vers l'Amérique et les Isles Atlantique ou Pacifique.

### Le DVD 2019



### ○ PROJETS 2019 / 2020 :

**EDITION papier :** pour l'année Généalogique 2019/2020 :

- **2020** ouvrage annuel qui paraîtra en Juin 2020 . Regroupera entre autres les N°s 108, 109,110,111.

**EDITION numérique :**

- **DVD-ROM 2019** la 18 ème mise à jour ( au 31.12.2019) que nous concocte Yves TALFER, sera enrichie de nouvelles communes dépouillées mais aussi d'autres documents issus de l'exploitation des « Dépouillements off ». Le DVD sera disponible fin Mars 2020 et une souscription sera insérée dans le bulletin N°109 de Décembre 2019. IL s'enrichira, grâce à nos contributeurs des nouvelles communes dépouillées d'ici fin Décembre 2019.

- **Bulletins :** N°s 108, 109, 110, 111.

## ○ VISAGe/ ( Visualiser Indexer un Acte Généalogique)

Poursuivre les travaux d'indexation et de dépouillement des actes en ligne. Pour un adhérent, l'utilisation de VISAGe, malgré la présence sur notre site de nombreuses communications, peut paraître difficile. Pour les adhérents proches il ne faut pas hésiter à venir aux réunions de formation.

Un certain nombre d'adhérents numérise déjà des registres d'Etat-Civil ou autres et nous les intégrons dans nos bases de données. Rappelons qu'un adhérent/chercheur qui peut être qualifié de *Contributeur* (*contributeur*, ou *dépouilleur*, c'est un *lecteur* qui, bénévolement, souhaite participer à l'enrichissement de la base de données en faisant la saisie de tous les actes d'un registre numérisé ; *importateur*, c'est un *contributeur* qui a numérisé au moins un registre d'état-civil conservé en mairie et ne figurant pas dans la collection microfilmée par le G.G.G., et qui souhaite enrichir la base des clichés ) obtiendra la gratuité de l'utilisation de VISAGe pour une année.

○ SITE INTERNET : poursuivre le développement de notre site Internet avec de nouveaux apports, et de nouvelles rubriques. Il est donc nécessaire :

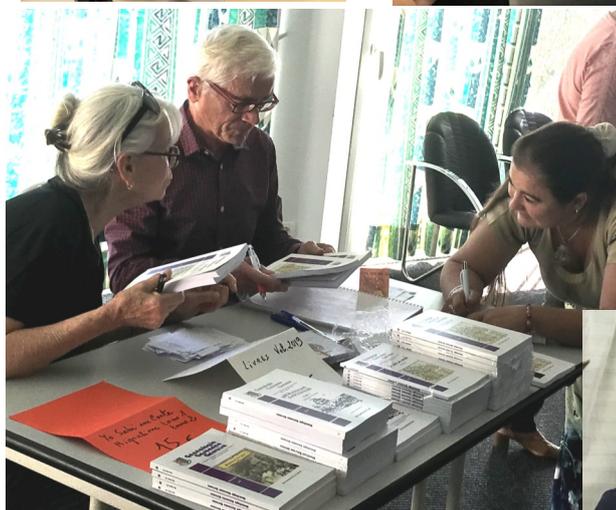
- de faire migrer notre site Web et l'application VISAGe vers un nouveau serveur OVH.

- de faire procéder à une refonte de l'application VISAGe en apportant des améliorations notables et l'ajout de 3 modules complémentaires : gestion des actes notariés (contrats de mariage et testaments), cartographie ( avec géolocalisation des actes et des personnes déduites des registres), statistiques ( avec analyses sur les travaux d'enregistrement et la disponibilité des données ).

Comme toujours nous vous demandons, au cours de cette journée particulière de nous faire des suggestions (manifestations, réunions...) des remarques afin que nous puissions continuer de cheminer ensemble...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nous vous demandons donc de nous donner quitus pour notre action et d'approuver ce rapport moral et d'activité.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
13 octobre 2019  
*Clichés CS*

## GASCONS À CETTE (SÈTE)

par Mr Serge VINON



Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Étang de Thau, Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies. Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques.



[Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) cliché Fagairolles 34

○ Cette: 25 AVRIL 1921 Acte 256 F 65

Marie Claire fille légitime de Cyprien Jean Antoine Victor GARES, 33 ans, journalier, et de Marie Elisabeth GINESTIERE, 34 ans sans métier, domiciliés à Cette Maison ANDRIEUX au 25 rue de l'Hospice ( rue Henri BARBUSSE ):

Témoins :

Pierre MOULIN, 52 ans, appariteur.  
Frédéric BERTRAND, 50 ans, agent de Police.  
Installés à Cette.

X en Albi ( Taarn) le 30 juin 1939 avec Georges Emile BONNET;

Ordonnance de Non-Conciliation en date du 10 octobre 1957.

)( le 8 juillet 1959 devant le Tribunal Civil de Grande Instance d'Albi ( 81 ).

† à Gimont (Gers) le 23 avril 2000..

**○ Cette : 8 juillet 1921 8h 30 Acte 440 F 111**

François Joseph fils légitime de Louis BARALE, 31 ans, employé au Gaz , et de Marie Louise GIORDAND, 22 ans, sans emploi, domiciliés au 7 rue Neuve du Nord ( rue Maurice CLAVEL).

Témoins : Jules COMBRES, 43 ans,  
Paul COMBRES, 32 ans,

Agents de police sis à Cette.

X à Ligardes, canton de Condom ( Gers) le 26 octobre  
1948 avec Marcelle Aline CARMONT.

† à Montpellier ( Hlt) le 19 janvier 1999.

## François et Pierre CAZENOVE

Migrants Gascons aux Iles du Vent :  
Martinique Grenade et Grenadines

*par J.P DAUCHY*

Dans les numéros 54 et 55 de la **GENEALOGIE GASCONNE GERMOISE**, Monsieur SUSSMILCH, nous conviait à « une INVITATION au Voyage » ; un voyage où nous partirions à la recherche de tous les « MIGRANTS Gascons » des 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> siècle. Nous répondons à son appel, voulant apporter notre contribution à cette moisson ; Malheureusement notre gerbe est peu fournie et frêle, car les deux migrants de notre famille, n'ont pas fait souche dans les pays d'accueil et sont retournés, fortune faite, vers leur Gascogne natale.

Notre étude comporte de grosses lacunes : Dates exactes de départ, d'arrivée, noms des navires d'embarquement à Bordeaux, etc... Nous nous en excusons . L'essentiel n'est-il pas de participer ?

François CAZENOVE, migrant de Lectoure vers les Antilles, dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, fût « planteur » à l'île de Grenade, et aux îles de « CARRIACOU » et de « RONDE », grenadines en dépendant.

- Son fils Pierre, migrant également de Lectoure vers les Antilles, homme de loi, fut témoin et peut être acteur des émeutes survenues en Martinique en 1790. Il habitait vraisemblablement à Saint Pierre de la Martinique, d'où il s'occupait de la gestion des plantations, héritées de son père. Suivant toutes vraisemblances, l'un et l'autre partagèrent plusieurs épisodes de leur vie entre des séjours alternés entre la Lomagne et les Iles du Vent.

Notre petite étude, peu précise, ne peut être qu'une esquisse, qu'un essai, qu'un point de départ de recherches beaucoup plus approfondies, pour des futurs chercheurs intéressés.

## I / François CAZENOVE

Nous avons peu de documents sur François.

- Dans une minute de Monbrun, notaire à Lectoure, en date du 1<sup>er</sup> Décembre 1808 : « Michel BORDES AINE, homme de loi (1) reconnaît avoir emprunté à François CAZENOVE de Lectoure, 6 mille livres. L'emprunt a été fait le 8 Décembre 1768, la reconnaissance 40 ans après... Le dit Bordes, promet de payer la rente à Pierre CAZENOVE, fils et héritier de François ».

François CAZENOVE avait-il quitté précipitamment Lectoure pour les Antilles en 1768 ? Nous ne connaissons malheureusement rien sur son voyage, sur son séjour, sur son mode de vie aux Iles du Vent.

Par contre nous possédons des documents sur son retour :  
(*B.S.A.G III<sup>ème</sup> Trimestre 1955 – « Les origines du Maréchal Lannes – documents inédits » - Henri Salles.*)

: « en 1776, François CAZENOVE, venant des Antilles, fortune faite, achète à la Famille CHASTENET de PUYSEGUR, la propriété de Barrast (2). Au cours de cette vente, il est bien stipulé que l'emphytéose de la terre « d'AGGRADAT », Terre sise sur le domaine, reste attribuée à la famille LANNES (Famille du Maréchal) - (Renouvellement du bail emphytéotique entre François CAZENOVE et Jean LANNES second frère du Maréchal) .

- On peut donc supposer que François CAZENOVE resta au moins aux Antilles de 1768 à 1776, à GRENADÉ en particulier.

- Cette île mesurant 344 km<sup>2</sup> étant qualifiée à cette époque de « Merveilleuse Ile aux Epices » pour sa noix de muscat, sa cannelle, sa gingembre, sa girofle, son safran, ses feuilles de laurier, sa vanille, son poivre noir. La principale exportation était alors les agrumes, les bananes, le cacao. Malheureusement les archives de la GRENADÉ française, ne renferment aucun acte notarié, aucun registre de catholicité (Centre des Archives d'Outre Mer – Mme CORNEDE – 27.012006).

Son fils Pierre vint-il rejoindre son père après le décès de sa mère, Jeanne Marie AMBERT, épouse CAZENOVE, « décédée aux Iles » ? (4).

## II / Pierre CAZENOVE

0 à Lectoure le 06.08.1756

Là, encore nous ne connaissons, ni la date de départ, ni le nom du navire d'embarquement de Bordeaux pour les Antilles. (Plus de 30 000 passagers quitteront le port de Bordeaux pour les Antilles de 1713 à 1787 !).

- Une lettre communiquée par notre ami, Monsieur Léo BARBE, de Lectoure (5), par contre nous renseigne sur le retour en catastrophe de Pierre CAZENOVE, vers la métropole, à la suite des émeutes insurrectionnelles que connut la Martinique en 1790.

### Lettre de Pierre CAZENOVE à Mr DEVAUX

Mon cher Devaux,

Les nouvelles affreuses que nous apprenons par les feuilles publiques touchant notre colonie, me jettent dans le plus noir chagrin. Je tremble d'avance pour tous les amis et les personnes de ma connaissance que j'y ai laissé. Qu'êtes-vous, cher ami, devenu depuis le 10 Juin 1790 ? Etes-vous devenu victime de ces effrénés africains ? Ou respirez-vous encore parmi les vivants ? Puis-je espérer que le secours que l'Assemblée Nationale a envoyé dans cette malheureuse colonie ait apaisé la fureur de ces farouches maures et mis à la raison l'insensé PLAISEMONT (7), seul coupable de tous les forfaits qui se sont commis. ?

Délivrez-moi , je vous prie de l'inquiétude où me jette cette incertitude, et si je puis me réjouir encore de l'existence d'un ami qui m'est si cher et à qui je suis redevable pour tant de bonté à mon égard ; il me permettra de m'entretenir un instant avec lui et de lui demander des nouvelles de sa famille, de nos amis PLAISEMONT(8), de SEZE, LABAT et autres, respirent-ils encore ?

- Ont-ils été assez heureux que d'échapper au fer tranchant de ces cerveaux si frappés du mot de Liberté et qu'ils ont changé en licence effrénée. Dieu veuille, mon cher ami, que vous respiriez tous et que vous jouissiez du calme et de la tranquillité, dont plusieurs provinces déjà bien organisées, jouissent dans ce royaume. Après quarante six jours de traversée, nous avons marché sur les bords enchanteurs de la GARONNE ; vos sœurs, beau-frère et neveux ont supporté le voyage en parfaite santé . Nous nous sommes beaucoup amusés ainsi qu'à Bordeaux . J'étais logé au même hôtel et ce n'est que le 13 septembre dernier que nous nous quittâmes pour gagner chacun ses dieux pénates avec promesse de nous revoir . Mais mes affaires m'en ont privé jusqu'à ce moment et je crois avoir l'honneur de ne saluer Mr et Mme GIBERT qu'à la foire prochaine d'AGEN.

Ils doivent aussi être très impatients de savoir les résultats de tous vos combats dont nos familles font mention à leur guise. Je ne reçois aucune nouvelle de mes « grenadines » (9). Ils me négligent entièrement et me privent absolument du plaisir de les lire. Je ne sais si la contagion qui règne dans nos parages, aura gagné les côtes de la GRENADINE et de la TRINITE espagnole où j'ai laissé des affaires entre les mains de Mr BOIS et CIE et de qui, ne recevant aucune réponse, j'ai cru que le parti le plus sûr était de vous adresser ses lettres, en conséquences, j'ai pris la liberté de lui écrire sous votre règle, osant me flatter que, vous voulez bien saisir la première commodité qui fera voile pour le port d'Espagne.

- Je vous en aurai une reconnaissance éternelle, attendu que j'ai avec lui des affaires de la dernière conséquence, en attendant le plaisir de recevoir de vos chères nouvelles.

- Faites agréer mes amitiés à Mr votre frère et à Mrs LABAT et GALANT – croyez moi pour la vie votre inviolable ami.

P. CAZENOVE Fils dit BARRAST  
Lecture, ce 20 février 1791

*NB : Notre Lasboudicien (10) est marié depuis janvier ; J'ai été de la noce où nous avons beaucoup dansé, malgré la gravité due à un membre du district.*

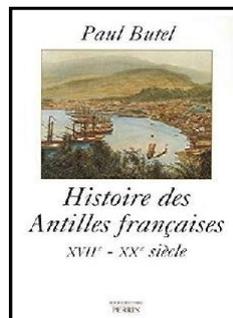


[https://fr.wikipedia.org/wiki/Petites\\_Antilles#Les\\_%C3%AElles\\_Sous-le-Vent](https://fr.wikipedia.org/wiki/Petites_Antilles#Les_%C3%AElles_Sous-le-Vent)

**Les îles du Vent**[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

(du nord au sud)

-  [Sombbrero](#) (GB)
-  [Scrub Island](#) (GB)
-  [Dog Island](#) (GB)
-  [Anguilla](#) (GB)
-  [Saint-Martin](#) (FR) / (NL)
-  [Saint Barthélemy](#) (FR)
-  [Saba](#) (NL)
-  [Saint-Eustache](#) (NL)
-  [Saint-Christophe](#)
-  [Niévès](#)
-  [Barbuda](#)
-  [Antigua](#)
-  [Redonda](#)
-  [Montserrat](#) (GB)
-  [Basse-Terre](#) et [Grande-Terre](#), Archipel de la [Guadeloupe](#) (FR)
-  [La Désirade](#) et [Petite-Terre](#), Archipel de la [Guadeloupe](#) (FR)
-  [Marie-Galante](#), Archipel de la [Guadeloupe](#) (FR)
-  [Îles des Saintes](#), Archipel de la [Guadeloupe](#) (FR)
-  [Isla de Aves](#) (VZ ; revendiqué par la [Dominique](#))
-  [Dominique](#)
-  [Martinique](#) (FR)
-  [Sainte-Lucie](#)
-  [Barbade](#)
-  [Saint-Vincent](#)
-  [Bequia](#)
-  [Moustique](#)
-  [Canouan](#)
-  [Mayreau](#)
-  [Union](#)
-  [Petit-Saint-Vincent](#)
-  [Petite Martinique](#)
-  [Carriacou](#)
-  [Ronde](#)
-  [Grenade](#)
-  [Tobago](#)
-  [Trinidad](#)



La compréhension du texte de cette lettre nous a été grandement favorisée par la lecture de l'ouvrage de Mr Paul BUTEL qui nous permet de résumer la situation d'époque.

En 1790, alors qu'en France « la CONSTITUANTE » s'installait, en Martinique, il existait à cette époque plusieurs couches sociales.

\* Les Planteurs exploitaient leurs vastes et riches domaines à l'intérieur de l'île en utilisant les esclaves noirs dans des conditions parfois des plus pitoyables. Ils constituaient la majorité du conseil colonial placé sous la présidence du gouverneur de l'île. Ils étaient prêts à ouvrir l'île aux étrangers, à vendre meilleur marché leur sucre, leur café, directement sans être obligés de se soumettre à « l'exclusif commercial » du grand port de St Pierre, qui leur prenait un dividende de plus en plus conséquent pour chaque transaction.

\* Les « Libres de Couleur »

: « dès le début de la colonisation, dans une société insulaire où la majorité des colons étaient célibataires, la cohabitation des blancs et des esclaves produisit une classe intermédiaire : les Métis (10). La pratique du rachat se développa très tôt, dans le cas où la mère était esclave, car les enfants devaient toujours selon la loi, suivre la condition de la mère, ce qui donna « les Libres de Couleur (10) – « Fatalement, il existait un paternalisme entre les planteurs et les Libres de Couleur. Ces derniers acquirent, rapidement éducation et instruction, devinrent propriétaires. Ils étaient présents au conseil colonial. En 1790, en plus de la liberté civile, ils étaient sur le point d'acquiescer le droit de vote. Le Port de Saint Pierre Unique grand port alors de l'île, effectuait la totalité de tous les échanges, de toutes les transactions avec l'extérieur de l'île. Sa population était des plus composite.

\* Les Petits Blancs :

- Emigrants venus de partout et de nulle part dont la situation était bien différente du rêve d'ELDORADO nourri lors de leur départ. Soldats déserteurs des contingents Français d'Amérique – chômeurs – mendiants - flibustiers - intermittents de petits boulots, souvent sans domicile fixe, non propriétaire ; leur condition sociale était bien inférieure à celle des « Libres de Couleur », par haine, par jalousie envers les derniers, ils se rapprochaient des « Exclusifs ».

\* Les Exclusifs :

- Les négociants, les hommes de loi (avocat) commissaires au port, au fil des ans avaient constitué un véritable monopole, s'étendant sur la totalité du commerce portuaire (achat, vente, stockage). Toutes les transactions de l'île devaient passer par eux. Ils pratiquaient : L'exclusif : c'est à dire la priorité des échanges commerciaux avec des ports de la métropole (Bordeaux en particulier).

→ Il existait donc deux blocs rivaux – d'une part : « Planteurs + Libres Couleurs » d'autre part : « Petits blancs + Exclusif »

La tension, entre les 2 blocs ne faisait que croître de jour en jour et 2 Incidents qui mirent le feu aux poudres

→ « En juin 1790, Saint Pierre s'était donné une municipalité dominée par les Petits blancs et les hommes de loi (l'Avocat CRASSOUS de Médeuil, en fut la personnalité la plus marquante) » (11)

→ Le 3 Juin 1790, le Jour de la Fête Dieu, fête vénérée dans toute la Martinique, les « Libres de Couleurs » défilèrent avec les planteurs, derrière le drapeau tricolore (11). Les Petits blancs crurent que les « Libres de Couleurs » avaient acquis le droit de vote. Ce fut alors une hystérie collective. « La foule massacra quatorze notables de couleur, et un grand nombre de mulâtres – une soixantaine furent emprisonnés (11) »

Les soldats de la garnison de Saint Pierre, s'unirent aux habitants de la ville, bientôt rejoints par ceux de la garnison de Fort de France.

Pour soumettre les Pierrontins révoltés, le gouverneur DAMAS – qui avait toujours accordé son soutien aux Planteurs et « aux Libres de Couleur » (membres de l'assemblée coloniale), créa des milices armées – on recruta tous les volontaires, y compris les esclaves, à qui ont promis la liberté civile, même aux esclaves « marrons ».

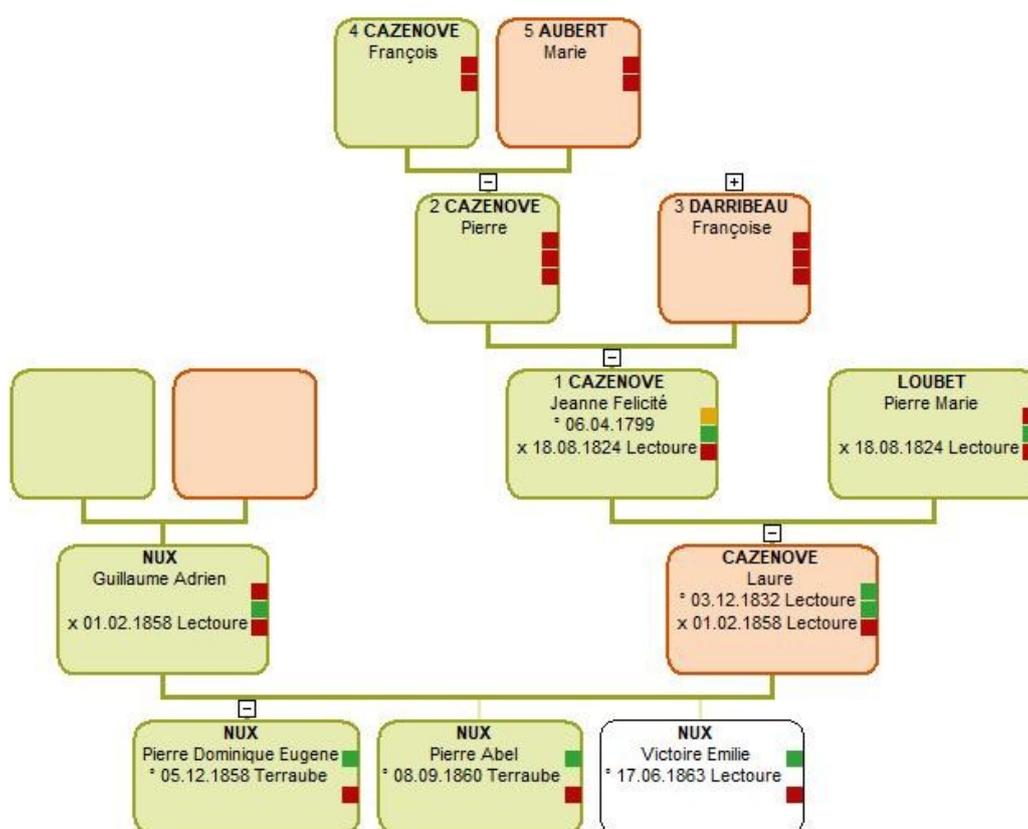
- Le 25 septembre 1790 eut lieu une effroyable bataille à ACAJOU, près du LAMENTIN. Les Pierrontins furent vaincus. Les deux parties campèrent par la suite sur leur position. Cette longue crise qui secoua la Martinique pendant plusieurs mois, ne s'arrêta que le 12 mars 1791, par l'arrivée de quatre commissaires de la République. ; Le Gouverneur DAMAS ayant été remplacé par le Gouverneur BEHAGUE (11).

A n'en point douter, Pierre CAZENOVE, homme de loi, vu le contexte, était dans le camp de l'avocat CRASSOUS de MEDEUIL.

Deux ans après son retour à Lectoure, le 31 janvier 1793, Pierre CAZENOVE passait contrat de mariage chez Maître COMIN, notaire de Lectoure. Il était mentionné, « homme de loi, fils de François CAZENOVE et de Jeanne Marie AUBERT », décédée dans les îles. La future épouse Françoise était la fille de Pierre DARRIBEAU, négociant à Lectoure et de Barbe FOY. Le contrat mentionnait une dot de 16 milles livres en assignats.

Après leur mariage, les jeunes époux allèrent s'installer à LARROQUE (commune de Terraube). Pierre ne signa plus « CAZENOVE fils, de Barrast », mais « CAZENOVE dit Larroque ». Peut-être voulu t-il se rapprocher de son vieil ami Pierre Cassius (12), Membre du Conseil du District de Lectoure, qui habitait le château voisin de Lasbousigues et qui avait vécu aux Antilles, à peu près le même odyssee que lui.

## FAMILLE CAZENOVE



Jeanne Félicité CAZENOVE, leur fille, naquit à Lectoure le 17 Germinal AN 7 (6 avril 1799).le contracta mariage le 18 août 1824 avec Pierre Marie TOUBET. De ce mariage naquit, 3 décembre 1832 à Lectoure, une fille prénommée Laure. Cette dernière devait épouser le 1er février 1858 Guillaume Adrien NUX. Trois enfants naquirent de cette union.

## *Notes*

1) *Michel Bordes habitait le château de « COMBARRAU », près de Lectoure. Pour en savoir plus sur « COMBARRAU » - cf : Sites et Monuments de Lectoure, pages 175, 189, 202, 218, 268.*

(2) *Pour en savoir plus, sur « Barrast » - cf : Sites et monuments de Lectoure, pages 148, 276,278.*

(3) *Pour en savoir plus sur l'emphytéose « d'Aggradat » B.S.A.G III<sup>ème</sup> trimestre – Henri Salles.*

(4) *Acte Notarié : Maître Comin : 31 Janvier 1793 Mariage Pierre Cazenove x Françoise Darribau.*

(5) *Que Mr L. BARBE, en soit, ici, vivement remercié.*

(6) *Pour en savoir plus sur Devaux, cf : «209 anciennes familles existantes de la Martinique » de Mr BRUNEAU LATOUCHE.*

(7) *DAMAS : gouverneur de l'Ile*

(8) *« Plaisemont » : Il s'agit de Cassius de Plaisemont. Pour en savoir plus cf -« 209 anciennes familles existantes de la Martinique » de Mr BRUNEAU LATOUCHE, CASSIUS, CASSIUS de LINVAL, CASSIUS DUROSEL, CASSIUS de PLAISEMONT.*

(9) Mes « GRENADINES » dont parle CAZENOVE sont les deux Iles GRENADINES : « CARRIACOU » et « RONDE » encore appelée « Petite Martinique ». Ces deux Iles ont toujours été dépendantes de l'île de Grenade. Cette dernière fut française de 1674 à 1789, date à laquelle elle devint britannique – sa capitale est Saint Georges. - Les autres grenadines (« Union », « Canouan », « moustique », Baquia », dépendent de l'île de Saint Vincent dont la capitale est KINGSTOWN. A Kingstown fut planté le 1<sup>er</sup> arbre à pain par le célèbre BLIGH, capitaine du « BOUNTY ». L'île Moustique propriété du Milliardaire Colin TENANT qui en a donné une partie à la princesse Margaret.

(9) Notre « Lasboudicien » marié depuis Janvier

Il s'agit de Pierre CASSIUS, habitant le château de Lasbousigues (Marsolan), Membre Conseil de District de Lectoure, qui avait vécu aux Antilles, à peu près la même Odyssée que Pierre.

(10) Extrait : « Histoire des Antilles Françaises XVII<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> siècle » Paul Butel, p 158

(11) Extrait de l'histoire des Antilles Françaises XVII<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> - XXI<sup>ème</sup> siècle. Paul Butel. Perrin p 218-219

11) Extrait : « Histoire des Antilles Françaises XVII<sup>ème</sup> siècle » Paul Butel – Perrin Editeur. – p 220

(12) « 209 Familles Existantes en Martinique » de BRUNEAU LATOUCHE

(13) Pour en savoir plus sur la Famille NUX cf : GGG n°4



## PUBLICATIONS

2018 / 2019 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .

**Nouveauté 2019**



**DVD des Dépouillements  
du GGG au 31.12.2018.**

Cette nouvelle version donne un accès indexé aux recherches que ce soit par patronyme, matronyme, toponyme sur 312 communes (le Gers en compte 462 ). Vous pouvez d'ores et déjà tester une version simplifiée de ce produit sur notre site Internet en activant le lien correspondant.

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



**Nos publications**

- et cliquer, en fin de rubrique, sur [commande](#)



## DVD Rom 2018

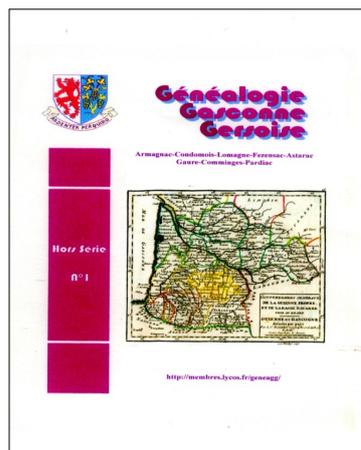
Par Yves TALFER

A l'exemple des précédentes, l'édition 2018 se révèle être un excellent crû : 9 paroisses ou communes apparaissent pour la première fois ou sont complétées, 15 562 actes nouveaux ont été enregistrés, ceci permet de franchir le cap des 730 000 actes dépouillés. Les transcriptions et numérisations des paroisses suivantes font leur entrée dans l'édition du DVD 2018 .

Paroisse/Commune	Actes
ANTRAS, St Paul d'AUGERAC	BMS 1737-1791
BRUGNENS	BMS 1648-1792
LABARRÈRE de CASTELNAU d'AUZAN	BMS 1739-1789
MÉRENS, PEYRUSSE-MASSAS, CLARAC	BMS-NMD 1615-1791
POUYDRAGUIN	BMS 1715-1792
SAINT LARY	BMS 1629-1737
TORREBREN de LABARRÈRE	BMS 1737-1797
VIC-FEZENSAC	BMS 1696-1759
BELMONT, PRÉNERON (nouvelle saisie)	BMS 1738-1791

Merci aux bénévoles qui ont consacré de longues heures à ces travaux dont nous pouvons tous profiter.

## Hors-série N°1

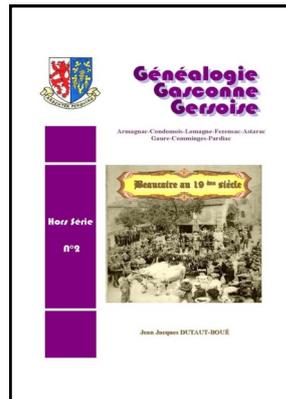


Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :

- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques . Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.

- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes renseignent d'une manière précise sur le travail effectué. C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les nouveaux adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

## Hors-série N°2: Beaucaire au 19<sup>ème</sup> siècle



« Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX<sup>o</sup> siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires. Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale... ».

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

### Hors-série N°3 : Les VERNEJOU du Moyen-Âge à nos jours

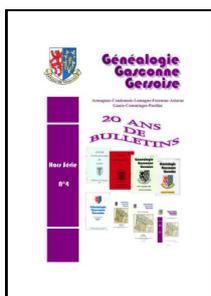
1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1<sup>er</sup> de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.



La descendance de Roger 1<sup>er</sup> de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes, leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtellenie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis, émigrés en Bas Limousin, ils adhérèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l'Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ». **Mots clés** : *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

*Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France. ( Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul, peu avant sa disparition, et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux....)*

## Hors-série N°4 : 20 ans de bulletins



Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin.

Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

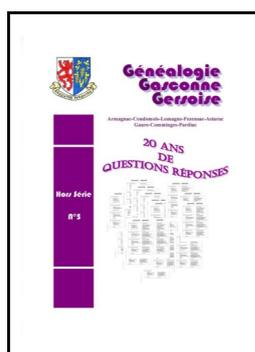
Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

## Hors-série N°5 : 20 ans de Questions Réponses

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution. Depuis maintenant plus de 25 ans , le service recherche, d'abord animé par Jean Claude BRETTE, et maintenant par Mle FRANZIN ET Mr BAQUÉ répond aux questions posées par les adhérents.

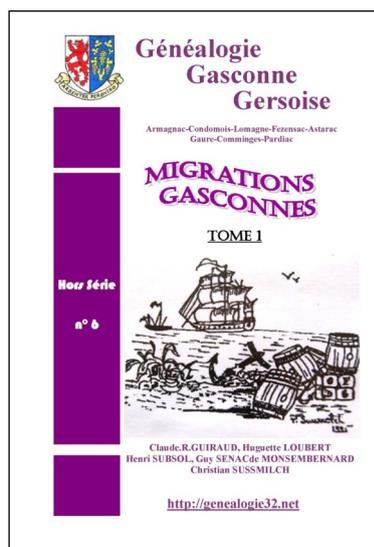
De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en téléchargement sur le site <http://www.adobe.com.fr>* ). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de famille convoité dans la mesure où ce nom est présent dans la base.



Hors-série N°6 :  
Migrations Gasconnes

Tome 1



SOMMAIRE	
<i>Autour de l'émigration Gersoise en Amérique</i> .....	7
<i>L'odyssée de Pierre Loubère</i> .....	14
<i>Émigration gersoise en Amérique au XIX<sup>ème</sup> siècle</i> .....	32
<i>De St Michel à St Michel la vie agitée d'Antoine Théroux ..</i>	43
<i>Les Gaston de Mauvezin</i> .....	61
<i>Les migrations gasconnes : Le Québec et la place royale ....</i>	65
<i>Aux-Aussat et Lannefrancon</i> .....	74
<i>Regards sur la généalogie Québécoise</i> .....	80
<i>Une lettre de Frontenac : gouverneur du Canada</i> .....	87
<i>L'émigration des Barcelonnettes</i> .....	97
<i>Les orgues CASAVANT</i> .....	100
<i>54 pionniers Gascons au Québec</i> .....	105
<i>Passagers pour les Isles au départ de Bordeaux 1717-1787.</i>	111
<i>Gascons aux Antilles au XVIII<sup>ème</sup> siècle</i> .....	114
<i>Émigration protestante du Fezensaguet au XVII<sup>ème</sup> siècle</i> .....	116
<i>Programmes de recherche</i> .....	119

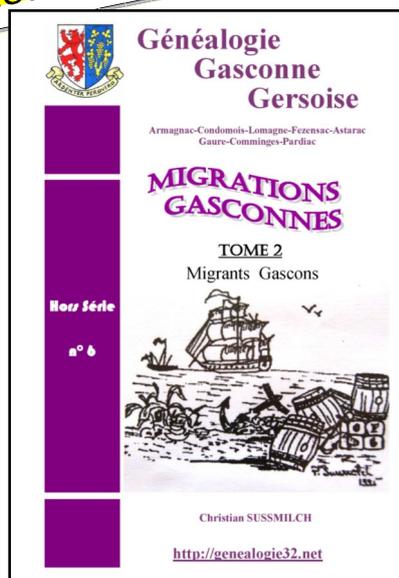
Cet ouvrage fait le point des études menées sur les différentes migrations qu'a connues la Gascogne en général et le Gers en particulier depuis le 17<sup>ème</sup> siècle.

Certaines études sont d'ordre général et d'autres plus centrées sur les migrants et leur histoire personnelle. Nous avons décidé de publier un premier Tome plus axé sur les questions générales des migrations des Gascons. Ainsi un deuxième Tome portera sur les parcours individuels ou collectifs des différents acteurs et établira et renverra à une base de données numérique facilitant la recherche.

Hors-série N°6 :  
Migrations Gasconnes

Tome 2

Nouveauté 2019



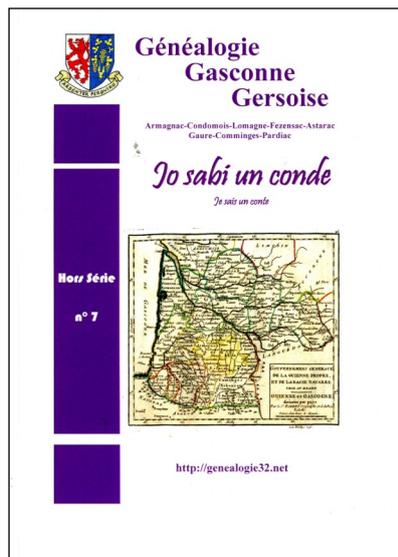
SOMMAIRE	
I Destins collectifs	p 7
Les migrants gascons	p 9
Extrait du Livre de Compte de Jean LAPLACE	p 11
Lotois dans les Isles d'Amérique	p 13
Gascons à l'île Bourbon	p 25
Liste des pionniers Canadiens venus du Gers	p 33
Soldats Gascons de Montcalm	p 43
II Destins individuels	p 51
LAGOURGUE à l'île Bourbon et migrants Gersois	p 53
DUPATY	p 67
MONBETON- BOUROUILLAN	p 87
CAZENOVE	p103
DUTREY- DELUC un gascon au Chili	p115
Baptême d'un indien à Montégut- Bourjac	p116
GENDRE	p117
SAINT ARROMAN	p119
LABATUT seigneur de l'île de la Tortue	p125
LABORDE à Madagascar	p129
DASTE un général gascon en Equateur	p134
TACHÉ au Canada	p137
LAMOTHE- CADILLAC	p145
FAGET de Berdoues à la Nouvelle Orléans	p151
GASTON	p173
Alexandre de COPPIN de LAGARDE	p179
Autres Gersois Migrateurs	p186
Dictionnaire Biographique de Louisiane	p187

Dans la continuité du Tome 1, ce deuxième ouvrage rend compte des investigations qui ont pu être faites concernant de nombreux gascons. Ce Tome 2 s'il donne un inventaire des gascons partis en Louisiane ( p 187) donne de nombreuses informations sur les parcours individuels des familles LAGOURGUE, DUPATY, LABATUT, FAGET, TACHÉ, LABORDE... qui sont souvent surprenants. Bien sûr le présent volume est loin d'être exhaustif mais il peut constituer un bon levier pour de futures recherches puisqu'il renvoie aussi à de nombreux sites internet dispensateurs d'informations généalogiques.

## Hors-série N°7 :

### Jo sabi un conde

*/ Je sais un conte*

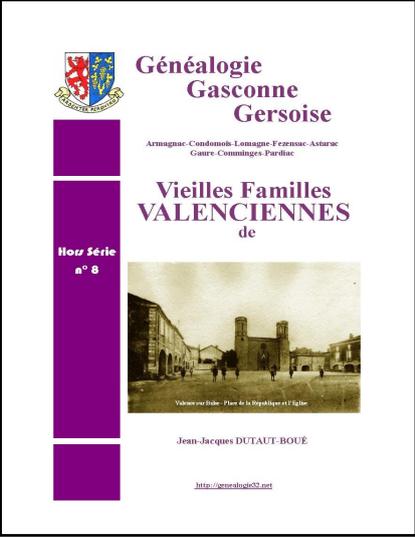


Elie DUCASSE pendant des années a assuré la diffusion de textes gascons, souvent issus de BLADE, avec leur traduction. Nous mettons maintenant à disposition un ensemble de texte en bilingue ce qui permet de mieux appréhender l'âme Gasconne.

Avec la complicité de Jean Jacques DUTAUT-BOUE et de Mr FURCATTE nous vous proposons une version sonore de textes qui complètent cet ouvrage.

SOMMAIRE	
Contes et Légendes de Gascogne .....	P 9
La flahuto .....	P 15
Lo lop malau .....	P 19
L'Estene habile .....	P 21
Le loup perdu .....	P 26
Johan lo Pigre .....	P 29
La Guerre des Escargots .....	P 35
Charivari à Lectoure .....	P 45
La Messa de las Hautamas .....	P 47
Lo Viatge deu Joanot .....	P 49
La Leçon deu Joanet .....	P 53
Aux cadets de Masscuba .....	P 54
Lo vente deu Baptista .....	P 59
Las Duas Luas .....	P 60
Tres Grenadiers .....	P 61
Los Enemics .....	P 62
Nord et Mejorn .....	P 63
Lo.....	P 64
Las set Beras Damaiselas .....	P 65
La Prima .....	P 67
L'Estiou .....	P 69
L'Aoutou .....	P 71
L'Youèr .....	P 73
La cigalo A la Hourmic .....	P 76
Carnaval es arribat .....	P 78
Adiu praube Carnaval.....	P 80
Biello Gléyso dé Boupillon .....	P 82

## Hors-série N°8 : Vieilles Famille de VALENCIENNES

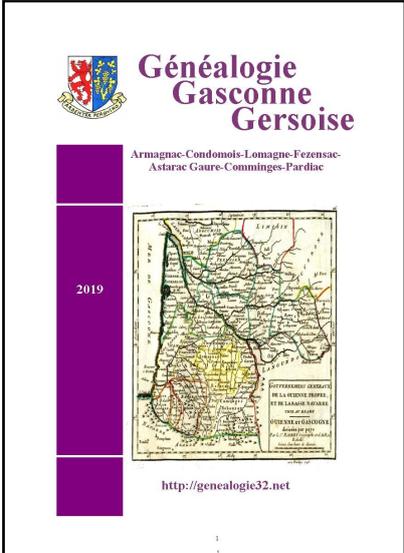
 <p><b>Généalogie Gasconne Gersoise</b> Armagnac, Condomois, Lemagne, Ferrassac, Astillac, Gaure, Comminges, Parthenay</p> <p><b>Vieilles Familles VALENCIENNES de</b></p> <p>Hors Série n° 8</p> <p>Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ</p> <p><a href="http://www.hncl52.net">http://www.hncl52.net</a></p>	<p>SOMMAIRE</p> <table><tr><td>Cahier N° 1 SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE à Janicot</td><td>P 11</td></tr><tr><td>Cahier N° 2 SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY à La Bourdille</td><td>P 21</td></tr><tr><td>Cahier N° 3 LAPEYRERE de La Bourdille</td><td>P 27</td></tr><tr><td>Cahier N° 4 LADOIX du Naut</td><td>P 35</td></tr><tr><td>Cahier N° 5 BOUE, TRUAU, CRESPIN, au Hillet</td><td>P 45</td></tr><tr><td>Cahier N° 6 LAUZIT à Gèbra</td><td>P 53</td></tr><tr><td>Cahier N° 7 SOMMABERE à Puysegur</td><td>P 59</td></tr><tr><td>Cahier N° 8 THORE, LARROUTIS, DESBARATS</td><td>P 67</td></tr><tr><td>Cahier N° 9 THORE à Miran, LAPEYRERE Miran et Gutchon</td><td>P 81</td></tr><tr><td>Cahier N° 10 TASTE et RANSAN à Androumit</td><td>P 89</td></tr><tr><td>Cahier N° 11 DAUBAS à Cachon</td><td>P 99</td></tr></table>	Cahier N° 1 SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE à Janicot	P 11	Cahier N° 2 SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY à La Bourdille	P 21	Cahier N° 3 LAPEYRERE de La Bourdille	P 27	Cahier N° 4 LADOIX du Naut	P 35	Cahier N° 5 BOUE, TRUAU, CRESPIN, au Hillet	P 45	Cahier N° 6 LAUZIT à Gèbra	P 53	Cahier N° 7 SOMMABERE à Puysegur	P 59	Cahier N° 8 THORE, LARROUTIS, DESBARATS	P 67	Cahier N° 9 THORE à Miran, LAPEYRERE Miran et Gutchon	P 81	Cahier N° 10 TASTE et RANSAN à Androumit	P 89	Cahier N° 11 DAUBAS à Cachon	P 99
Cahier N° 1 SOMMABERE, RIEUZE ET TASTE à Janicot	P 11																						
Cahier N° 2 SOUNES, LAPEYRERE, DUBARRY à La Bourdille	P 21																						
Cahier N° 3 LAPEYRERE de La Bourdille	P 27																						
Cahier N° 4 LADOIX du Naut	P 35																						
Cahier N° 5 BOUE, TRUAU, CRESPIN, au Hillet	P 45																						
Cahier N° 6 LAUZIT à Gèbra	P 53																						
Cahier N° 7 SOMMABERE à Puysegur	P 59																						
Cahier N° 8 THORE, LARROUTIS, DESBARATS	P 67																						
Cahier N° 9 THORE à Miran, LAPEYRERE Miran et Gutchon	P 81																						
Cahier N° 10 TASTE et RANSAN à Androumit	P 89																						
Cahier N° 11 DAUBAS à Cachon	P 99																						

A travers les nombreux actes notariés compulsés et étudiés, Jean- Jacques DUTAUT-BOUÉ a su faire ressortir les us et coutumes d'un monde certes disparu mais qui nous interpelle encore. Il met en évidence la rigueur et le souci de la transmission qui apparaissent dans les actes de mariage notamment, moment où les partages et les arrangements commençaient. Les plus jeunes quittaient tôt la maison familiale, le droit d'aînesse subsistant, la mobilité était relative, souvent d'un canton ou d'un village à l'autre.

Comme l'auteur l'indique en conclusion : « Le Code civil de 1804 et la Révolution française n'ont rien changé à la structure sociale de notre canton. L'essentiel des comportements sociaux s'est pérennisé au XXème siècle ». Merci encore à Jean-Jacques DUTAUT-BOUÉ pour la présente contribution, et en rappelant le Hors Série N°2 *BEUCAIRE au XIXème siècle* qu'il a consacré à son village.

Nouveauté 2019

2019

Sommaire	
	
<i>Le mot du Président</i>	P 5
<i>Assemblée Générale du 14 octobre 2018</i>	P 7
<i>Activité Informatique 2017/2018</i>	P 19
<i>Gascons à Cette</i>	P 29
<i>Les Monbeton de Bourrouillan</i>	P 39
<i>Charles et Joseph DUPATY</i>	P 50
<i>Etienne Pascal TACHE</i>	P 65
<i>L'Hiver L'Youer</i>	P 73
<i>Thibaud d'Armagnac</i>	P 77
<i>Jules de Rességuier</i>	P 85
<i>Arnaud de Moles</i>	P 110
<i>La Réforme à Lectoure</i>	P 117
<i>Notre site Internet et notre activité sur le web</i>	P 131
<i>Publications</i>	P 139
<i>Entraide</i>	P 152
<i>La Gascogne ( notes historiques):</i>	P 155
<i>Blog Blogue</i>	P 161
<i>Quoi de neuf ?</i>	P 163
<i>Ce que vous devez savoir</i>	P 181

L'édition annuelle , millésime 2019, de nos publications trimestrielles pour l'année Généalogique 2018/2019 est maintenant disponible.

Les millésimes 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 sont encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks.

Pour commander un ouvrage :

- accéder sur notre site à la rubrique



Nos publications

- et cliquer, en fin de rubrique, sur **commande**



## ENTRAIDE

Depuis maintenant 28 ans , le service Recherche de l'association Génomique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRETTE a répondu aux questions posées par les adhérents. De 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.Aujourd'hui Frédéric BAQUÉ a repris le flambeau; une aide d'autres adhérents Gersois serait aussi bienvenu

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 ( voir page 29 ) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec :

- L'édition du DVD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2018 maintenant disponible .
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application **VISAGE** (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

### **Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :**

Par courriel une photo numérique de l'acte demandé vous sera transmise .Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la dat , le lieu, et la nature précise de l'acte

### **Actes issus des registres notariaux**

Frédéric Jean BAQUÉ, s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes. Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

<http://www.genealogie32.net> Rubrique : **Adhérents du GGG**

◦ [Service d'Entraide](#)

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

On pourra consulter l'ensemble des demandes de l'année Généalogique 2018/2019 (bulletins N° 104 à 106) sur notre site Internet Rubrique :

**Adhérents du G.G.G.**

**Télécharger**

[Télécharger un bulletin](#)

<b>Adhérent :</b> Prieur	<b>Éléments :</b> PRIEUR Jean Baptiste (né en 1806) et DARTUS Marie Anne(née en 1817)
<b>Type d'acte :</b> Mariage	
<b>Date :</b> 26.01.1841	
<b>Localité :</b> Sansan	

<b>Adhérent :</b> Peyrou	<b>Éléments:</b> Mariage de SENAC Pierre Paul / DOSSAT Marie Jeanne
<b>Type d'acte :</b> Mariage	
<b>Date :</b> 09.02.1841	
<b>Localité :</b> Sainte Aurence Cazaux	

<b>Adhérent :</b> Duchon	<b>Éléments:</b> X Jean Saint Antonin - Marguerite Davasse
<b>Type d'acte :</b> Mariage	
<b>Date :</b> 16.04.1834	
<b>Localité :</b> Serempuy	

<b>Adhérent :</b> Candelon	<b>Éléments</b> je recherche une copie l'acte de naissance ou de baptême de Jean Candelon, en date du 20 dec 1774 à Plieux (32).
<b>Type d'acte :</b> Naissance	
<b>Date :</b> 20.12.1774	
<b>Localité :</b> Plieux	

<b>Adhérent :</b> Bellavoine	<b>Éléments :</b> je recherche la confirmation du nom et si possible lieux et dates de naissance des parents de Claire Louise Léa GRABIAS née le 12 juin 1845 à Saint Créac (j ai trouvé qu elle était la fille de Léonard GRABIAS né en 1812 à Saint Créac (mais je ne le retrouve pas dans les tables) et de Laure du Barry de Colomé né en 1823
<b>Type d'acte :</b> Naissance	
<b>Date :</b> 23.01.1807	
<b>Localité :</b> Saint Creac	

## LA GASCOGNE

( Notes Historiques )

par Yves TALFER et Christian SUSSMILCH

Le GGG a acquis récemment les 23 tomes d'un ouvrage intitulé « *Notes historiques sur la Gascogne* », datant de 1920 mais n'ayant jamais été publié. IL est le fruit des très longues années de recherche notamment aux Archives Nationales menées par Jean Paul de LACAVE LA PLAGNE BARRIS, ancien Président de la Cour de Cassation, grand officier de la Légion d'Honneur, qui ont été mises en ordre par Alexis-Cyprien LACAVE LA PLAGNE BARRIS et en partie dactylographiées par Henriette DEPIED. Il va sans dire que le fruit de cet énorme travail n'est pas disponible aux Archives Départementales du GERS.

Ce manuscrit d'une dizaine de milliers de pages est maintenant numérisé et mis en ligne sur notre site à l'intention des adhérents du G.G.G. qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur l'histoire de la Gascogne ou découvrir de nombreux détails sur les grandes familles ou les localités du GERS. Il n'est pas envisagé d'en faire une version imprimée dont le coût serait prohibitif. Par contre nous commençons avec ce N° la publication de certains extraits. Actuellement, la table alphabétique sommaire de tous les noms cités, institutions, patronymes, toponymes ou rubriques diverses, a été chargée en priorité sur notre site, il s'agit d'un simple extrait du tome 22. Illustrant bien l'importance du travail des auteurs elle permet de se faire une première idée de l'ensemble de l'ouvrage. Une table des matières très détaillée (elle occupe plus de 500 pages), constitue le tome 23.

La collection n'est hélas pas complète, quelques parties occupant ensemble plusieurs centaines de pages sont absentes, nous espérons pouvoir combler ces lacunes.. Comme d'habitude, vous pouvez consulter ("clic gauche") ou télécharger ("clic droit" + "enregistrer sous..") les documents ci-dessous, mais attention, ils sont volumineux et leur téléchargement prend du temps.

## Table alphabétique sommaire

- Tome 1 : de ABBADIE à ASTARAC
- Tome 2 : de ASTARAC à BASSOUES
- Tome 3 : de BASSOUES à BEAUDEAN et BEZOLLES (nd)
- Tome 4 : de BEAUHAS et BEZOLLES à CAMPANÈS (nd)
- Tome 5 : de CAMPEILS à CHASTENET (il manque le début)
- Tome 6 : de CHASTENET à ECOLES
- Tome 7 : de ECOLES à FLAREMBEL
- Tome 8 : de FLAMARENS à HAGEDET
- Tome 9 : de HAGET à LANNES
- Tome 10 : de LAMOTTE-POUY à LOISSAN et LOMAGNE
- Tome 11 : de LOMAGNE à MASSENCÔME
- Tome 12 : de MASSENCÔME à MONLUC
- Tome 13 : de MONNAIE à MONTESQUIOU
- Tome 14 : de MONTESQUIOU à ORNANO
- Tome 15 : de ORNEZAN à POISSY
- Tome 16 : de POLASTRON à REVIGNAN (il manque la fin)
- Tome 17 : de RIBAUTE à SAINTE-DODE (il manque le début)

- Tome 18 : de SAINT-ELIX à SAUBOMEA
- Tome 19 : de SAUMONT à TAILLAC
- Tome 20 : de TAILLE à VICBIL
- Tome 21 : de VIC-FEZENSAC à SIÈGE D'ORLÉANS
- Tome 22 : MINUTES DES NOTAIRES , TABLE ALPHABETIQUE et SOMMAIRE
- Tome 23 : TABLE DÉTAILLÉE

Nous reproduisons au cours de ces N°s quelques notes historiques. Comme on peut le constater si ces nombreuses notes concernent l'histoire, elles ne sont pas dissociées de l'histoire des familles, donc de la généalogie. On verra que ces notes sont très documentées et renvoient vers d'autres sources qui peuvent être d'un grand intérêt pour le chercheur. Si d'aventure lors d'une foire au vieux papiers vous découvrez un des exemplaires qui nous manquent , signalez-nous le, nous pourrons ainsi compléter cet ensemble.

## PARAVIS

- Paradis ou Paravis, monastère de l'Ordre de Fontevrault, qui se trouvait dans le territoire de Feugarolles, près de Nerac.

Documents inédits extraits d'une notice de Samazeuilh sur les archives de ce monastère qui se trouvent aux archives de la ville de Nerac.

La charte de fondation du monastère est de l'année 1130. Lettre de Raymond Bernard évêque d'Agen. Transaction entre le monastère et Guillaume de Paradis.

- Paradis ou Sainte Marie de Paradis, monastère de fontevrault près de Condom, près la rivière G. Extrait de l'acte de fondation ( Lachenaye XVI 813 ).
- En 1538 Febroine Loichet était prieure du monastère ( arch Pau B 1571)
- En 1538 dénombrement des biens nobles du monastère du Paravis. (arch Pau B 1573)
- En 1620 noble française de Roquepine, prieure du couvent et monastère du Paravis a procès avec plusieurs ( registre du Sénéchal de Lectoure).
- Paravis - ancienne paroisse , aujourd'hui Peyradis dans la commune de Castéra-Lectouois. Les registres de catholicité de cette ancienne paroisse sont déposés au greffe de Lectoure annexés à ceux de Catéra-Lectouois.
- 3 février 1617 achat de pièces de terre sises au Paravis par messire Jean Desvoysins, seigneur et baron de Lagrave , du Paravis, st annet et autres places.

- 11 mai 1618 obligation pour messire Jean Desvoysins, baron de Lagrave et du Paravis. Autre obligation pour le même et mademoiselle Magdeleine Desvoysins, damoiselle de Lagrave.
- 19 décembre 1619 dans la salle du lieu du Paravis, obligation pour Messire Jean Desvoysins, seigneur baron de Lagrave, St Anne et du Paravis.
- 11 juillet 1634 au lieu de fieux, messire Marc antoine de Voysins seigneur baron de Lagrave St Annet, Paravis et autres places, absent donne à ferme la salle noble du Paravis, la métairie et celle de vidau moulié pour 60 sacs de blé.
- La salle du Paravis est sur la rive gauche de l'auroue, en face de Fieux et joignat le bois de Gajon ( Guillemette et Yssartier nobiliaire de Miradoux).
- 17 octobre 1706. vente de maison et terre au parsan de Barbalane, en la juridiction du Paravis, sous le fief du duc de Roquelaure, joignat la bois du duc.( Guillemette et Yssartier nobiliaire de Miradoux).
- 15 juin 1715. En la maison de Mongette, juridiction ddu Paravis, Bertrand Courent fermier de la terre du Paravis sous afferme les moulins du Parvis et de Ste Mère.

- 3 janvier 1769. En l salle de Pagès, près Catet -Arrouy, Pierre Jean Baptiste Vigarous, curé de Saint Mère et de son annexe le Paravis, donne en fermes les dimes qu'il prend en la juridiction du Parvis moyennant 230 livres par an.
- 9 janvier 169 . Annexes de St Laurent, Ste Mère et du Paravis. Leurs revenus sont affermés annuellement pour la somme de 1 300 livres ( Guillemette et Yssartier nobiliaire de Miradoux).

BLOG

BLOGUE



Le blog (blogue aussi cybercarnet) est une partie de notre site web qui permet à nos membres de publier régulièrement des articles , certes succincts, et de rendre compte de l'actualité de leurs recherches ou trouvailles généalogiques. A l'exemple d'un journal de bord ces « billets » sont datés et identifiés et se succèdent du plus récent au plus ancien.

La possibilité pour chaque membre du GGG de créer son blog et de communiquer ainsi avec les autres adhérents est une opportunité à saisir par chacun d'entre nous. ( voir N°s précédents)



Le Site incontournable du GGéiste :

<http://genealogie32.net/>

QUOI  
DE  
NEUF ?

Par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGE.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers

- VISAGe : fin d'indexation du registre 32398\_03 Saint-Mont (mairie) BMS 1703-1716 (28/10/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32398\_02 Saint-Mont (mairie) BMS 1685-1702 (21/10/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre ESup369 Tourrenquets et Tourrens BMS 1761-1780 (20/10/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E657 St-Martin d'Astarac (ou de Horgues) BMS 1740-1787 (07/10/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E196 Eauze BMS 1737-1771 (04/10/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32398\_01 Saint-Mont (mairie) BMS 1670-1684 (03/10/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_11 Saint-Mont (mairie) Naissances 1793-1802 (20/09/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E502-1 Mérens - Peyrusse Massas - Clarac BMS 1738-1791 (19/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_01 Saint-Mont (mairie) BMS 1670-1684 (16/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_03 Saint-Mont (mairie) BMS 1703-1716 (16/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_06 Saint-Mont (mairie) BMS 1743-1752 (15/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_08 Saint-Mont (mairie) BMS 1763-1772 (14/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_10 Saint-Mont (mairie) BMS 1783-1792 (11/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_09 Saint-Mont (mairie) BMS 1773-1782 (11/09/2019)
- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_07 Saint-Mont (mairie) BMS 1753-1762 (09/09/2019)

- VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_04 Saint-Mont (mairie) BMS 1717-1737 (08/09/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 546 Luppé-Violles, Violles et St Martin BMS 1693-1792 (03/09/2019)
  - VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_12 Saint-Mont (mairie) Mariages 1793-1802 (29/08/2019)
  - VISAGe : mise en ligne du registre 32398\_02 Saint-Mont (mairie) BMS 1685-1702 (28/08/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre 5E280 Laas, Marseillan BMS 1737-1792 (25/08/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre 5E389 Justian, Lagardere, Marambat BMS 1738-1789 (09/08/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre 32208\_1E55 Lectoure Mariages 1793-An II (05/08/2019)
  - Publication du tome 2 du bulletin hors série n°6 "Migrations Gasconnes" (27/07/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 3272 Castelnau d'Arbieu BMS 1710-1721 (18/07/2019)
  - VISAGe : fin d'indexation du registre 5 E 268 Idrac-Respaillès 1738-1780 (14/07/2019)
- VISAGe : fin d'indexation du registre E Sup 370 Tourrenquets et Tourrens BMS 1780-1792 (05/07/2019)



## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

**GÉNÉALOGIE GASCONNE GERSOISE**, est une association régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout courrier postal doit être impérativement adressé à l'adresse de gestion :

**Généalogie Gasconne Gersoise**  
**c/o Jean-Jacques SUSSMILCH**  
**7 rue Aristide Briand**  
**33230 COUTRAS**

**Présidente honoraire :** Madame GAZEAU

### **Membres du Conseil d'Administration**

Mrs Pierre DAGUZAN, Guy PECHBERTY, Christian SUSSMILCH , Jean Jacques SUSSMILCH , Yves TALFER, Guy LAFARGUE

### **Membres du Bureau**

Président	M. SUSSMILCH Christian
Vice Président	M. PECHBERTY Guy
Secrétaire/Trésorier	M. SUSSMILCH Jean-Jacques

### **Responsables des services**

Recherches	Mr BAQUÉ
Publications du G.G.G.	M. SUSSMILCH Christian
PNDS ( Programme de <i>Numérisation et Dépouillement Systématique</i> )	M. TALFER, SUSSMILCH Christian
Webmestre	M. TALFER

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d'Administration	Formation VISAGe	Jeudi 21 novembre 2019
--------------------------	------------------	------------------------

Les Formations prévues, à **VISAGe** ou aux autres développements sur Internet se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un suivi individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site ( *rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation*** ).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

### **Parution du Bulletin en 2019 / 2020**

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

N° 109 Décembre 2019	N° 110 Mars 2020
N° 111 Mars 2020	N° 112 Juin 2020

## **Cotisations pour l'année 2019**

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € ( couple 40 €)  
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € ( couple 55 €)  
supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 50 € ensuite  
30 €

Membres donateurs : 90 €  
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

## **Correspondance :**

Pour recevoir une réponse:

- 1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
- 2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
- 3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

*Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.*

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- sur le site du G.G.G. <http://genealogie32.net/>
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

## **Publications disponibles**

### **Versions Imprimées**

- Anciens N°s du bulletin: l'exemplaire franco 3 €, version numérique . Les demandes sont à adresser par mel « *Rubrique Publications* » **Commande** (*en fin de rubrique*) .
- Hors Série N°1 et 2 l'exemplaire franco 15 € -
- Hors Série N° 6, 7 et 8 l'exemplaire franco 15€
- GGG annuel 2014 , 2015, 2016 , 2017, 2018, 2019 l'exemplaire franco 15€

### **Versions Numériques :**

- CD GGG Dépouillement au 31.12.2018: au prix franco 30 € .
- CD Hors Série N°1, 2, 4 , 5 Pdf : au prix de 10 € .  
N°3 Pdf au prix de 20 €
- Volumes Hors Series 1+2+3+4+5 au prix de 25€

S'adresser à:

**Généalogie Gasconne Gersoise**  
**c/o Jean-Jacques SUSSMILCH**  
**7 rue Aristide Briand**  
**33230 COUTRAS**